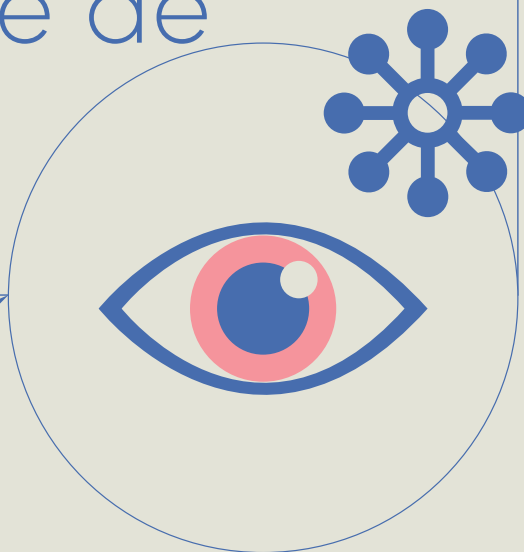


Rapport
annuel
abrégé
2019

Un agir **commun,** au service de **tous**

info-radical.org



CENTRE DE
PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

Prévention d'abord!

Table des matières

Mot de la présidente 04

Mot de la directrice générale 05

Conseil d'administration 07

2019 en chiffres 09

Introduction 10



Panorama des activités et réalisations 11

Relations médias, communication et visibilité institutionnelle _____ 12

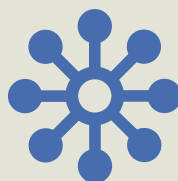
Partenariats et échanges d'expertise: partager le savoir-faire du CPRMV _____ 15

Formations: affiner une mission éducative nécessaire _____ 17

Accompagnement communautaire: écouter, orienter et soutenir _____ 19



Plateforme Info-Radical - 21 Statistiques 2019





Mot de la présidente

À titre de nouvelle présidente du conseil d'administration du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), je souhaite prendre le temps d'évoquer ce qui constitue une nouvelle phase dans la vie de cette organisation. Depuis 2015, le CPRMV a acquis, avec l'appui de la Ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique du Québec, un statut de premier plan au Québec. Il est devenu une ressource incontournable en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, mais aussi en ce qui a trait à la lutte contre les actes à caractère haineux. Par son approche de prévention, le CPRMV a su construire une approche innovante qui fait aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance au Québec comme à l'international.

Alors que certains discours ou gestes de haine et de ressentiment de l'Autre s'expriment ou se traduisent par des échos tragiques, la mission du CPRMV apparaît plus que jamais fondamentale. Lutter contre l'extrémisme violent sous toutes ses formes est aujourd'hui une condition nécessaire à notre sécurité collective et à la préservation d'un vivre-ensemble inclusif.

Cette année 2019 inaugure la nomination d'un nouveau conseil d'administration caractérisé par sa parité et sa diversité. Composé de neuf membres aux profils prestigieux et aux compétences variées, ce nouveau conseil d'administration aura pour mandat de renforcer le rayonnement institutionnel du CPRMV et assurer la pérennité de son action de prévention à l'échelle du Québec.

Parmi les orientations futures portées par le nouveau conseil d'administration du CPRMV, le renforcement de la gouvernance et des modalités de gestion constitue une des premières priorités. Des comités dédiés ont d'ores

et déjà été mis en place au CA afin d'entâmer les premières actions dès 2020. En parallèle, les membres du CA seront appelés à mettre à profit leurs expertises, leurs expériences et leurs réseaux en vue de nourrir les orientations générales de l'organisation. Qu'il s'agisse d'une emphase mise sur les actions de prévention des actes haineux, du développement d'un volet numérique (webinaires ou formations en ligne) ou encore du renforcement des dispositifs d'accompagnement existants, nombreuses sont les perspectives sur lesquelles les membres de la nouvelle gouvernance pourront apporter leurs connaissances.

En terminant, je souhaite féliciter Mme Roselyne Mavungu pour sa récente nomination à titre de directrice générale du CPRMV, et souligner tant la qualité que l'importance du travail accompli par M. Jacques Savard, directeur général par intérim. L'arrivée de Mme Mavungu à la tête de notre organisation inaugure de nouveaux horizons. Elle pourra compter sur un conseil d'administration prêt à l'épauler dans sa tâche. Plus largement, je veux souligner le travail des employés du CPRMV qui assurent son fonctionnement quotidien et sa vitalité. Les réalisations de cette année 2019 évoquées dans le présent rapport témoignent de la qualité et de l'étendue de leur travail.

Enfin, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, je tiens à remercier la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique du Québec pour la confiance qu'ils nous accordent pour la réalisation de ce mandat.

Shahad Salman

Présidente du CA du CPRMV



Mot de la directrice générale

À titre de nouvelle directrice générale du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), je souhaite souligner l'ensemble des accomplissements de notre organisation, de ses équipes et du directeur général par intérim sortant au cours de l'année écoulée. Si 2019 a été marquée par une phase de réflexion tant en ce qui a trait au positionnement qu'à l'organisation interne du CPRMV, l'ensemble des changements mis en œuvre témoigne de l'extraordinaire adaptabilité de notre structure et de sa volonté de demeurer une ressource incontournable en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence pour le Québec.

Face à la radicalisation, à l'extrémisme et à la haine, la prévention apparaît aujourd'hui plus que jamais une réponse privilégiée. Par l'éducation, la sensibilisation et l'accompagnement, le CPRMV assure au quotidien le mandat majeur qui lui a été confié depuis 2015 par la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec.

Alors que nous clôturons une année bien remplie, je vous invite à prendre connaissance de l'ensemble des réalisations du CPRMV en 2019. Qu'il s'agisse des projets de recherche, des actions de formation, des initiatives de mobilisation communautaire ou de sensibilisation, des interventions médiatiques ou encore de nos accompagnements, vous trouvez dans le présent rapport annuel l'essence même de ce qui constitue la mission du CPRMV.



Roselyne Mavungu est nommée le 30 mars 2020 à titre de directrice générale du CPRMV afin d'administrer l'organisme et d'y apporter son expertise de gestionnaire ayant occupé plusieurs postes et effectué des missions d'importance au Canada, en Afrique centrale et au Moyen-Orient. Ainsi, Mme Mavungu cumule plus de 10 années d'expérience de gestion d'organisations en soutien à la communauté. Avant son arrivée en poste, elle a occupé de nombreuses fonctions, telles que celle de directrice générale de Compagnie F – Entrepreneuriat pour femmes, de présidente-directrice générale du Réseau MicroEntreprendre, ainsi que de conseillère principale en développement et gestion auprès de l'organisation Oxfam-Québec. Elle s'est aussi impliquée dans la gouvernance de différentes organisations locales telles que le Chantier de l'économie sociale, Cap Finance, l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et Femmessor. Elle a également siégé au Conseil des Montréalaises puis a été membre du Groupe directeur, du Gouvernement du Canada, sur la co-crédation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale. Elle est diplômée en droit (Université Paris XII La Varenne), en sciences humaines (Université Paris-La Sorbonne), en gestion des conflits et justice alternative (Université René Descartes).



Jacques Savard
Directeur général par intérim du
CPRMV (mars 2019 - mars 2020)

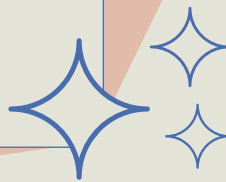
Ici consignées, ces réalisations sont le fruit du travail passionné mené par le directeur général par intérim sortant, M. Jacques Savard et l'ensemble des employés du CPRMV. Je tiens à le remercier chaleureusement ainsi que les professionnelles et les professionnels qui travaillent au quotidien au sein de notre organisation. Chacun et chacune participent à faire vivre la mission de prévention qui est la nôtre auprès de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, professionnels comme membres du grand public. L'accessibilité, la polyvalence et l'ancrage communautaire sont et demeureront des fondements essentiels du CPRMV.

Plus que jamais, j'entame ce nouveau mandat à la tête du CPRMV avec pour vision d'assurer un développement pérenne et une image renouvelée d'une organisation dont la réputation s'avère déjà bien établie tant au Québec qu'à l'international. Les mois à venir me permettront de travailler au renforcement de la gouvernance, des assises financières et des liens de collaboration du CPRMV. Des défis que j'accueille avec joie et sens des responsabilités. En attendant de pouvoir vous dévoiler nos nouveaux projets et les actions innovantes de nos équipes pour l'année 2020, continuons à faire du Québec, un espace inclusif, sécuritaire et accueillant pour tous et toutes.

A blue ink signature of Roselyne Mavungu, consisting of a series of loops and horizontal strokes.

Roselyne Mavungu
Directrice générale du CPRMV

Conseil d'administration



**Shahad
Salman**
Présidente

Mme Salman possède un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en droit et est membre du Barreau du Québec depuis 2010. Elle a cofondé l'agence Uena qui redéfinit la façon que les entreprises et les institutions publiques connectent à une diversité de personnes à travers des services de communications et de relations publiques pluriels et évolutifs. Au fil des ans, Mme Salman s'est impliquée au sein de plusieurs organismes. Parmi ceux-ci, elle est membre du Comité sur le profilage racial et social du Service de police de la Ville de Montréal, membre du Comité pour les droits de la personne du Barreau du Québec et présidente du Comité sur la diversité ethnoculturelle du Barreau de Montréal. Elle siège actuellement sur divers conseils d'administration notamment de la Maison secours aux Femmes et le Mouvement pour une démocratie nouvelle.



Réal Ménard
Vice-président

M. Ménard a été maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maison-neuve de 2009 à 2017, période durant laquelle il a aussi été membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal (2012-2017). Il a également occupé la vice-présidence de la Commission permanente de la sécurité publique en 2012 et 2013. À titre de député à la Chambre des communes (1993-2009), il a été le premier parlementaire à déposer un projet de loi antigang à la Chambre des communes en 1995. M. Ménard est titulaire d'une maîtrise en science politique, d'une licence en droit et d'un certificat d'études supérieures en éthique publique.

Caroline Lin
Trésorière



Actuellement chef de la direction financière à la Fondation Pierre Elliott Trudeau, Mme Lin est comptable professionnelle agréée et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA). Elle possède plus de quinze années d'expérience en finances, en comptabilité et en gestion au Canada et en Australie.



**Aïsha Fournier
Diallo**
Secrétaire

Conseillère juridique principale au Mouvement Desjardins depuis mars 2013, Mme Fournier Diallo est également présidente du conseil d'administration du T.R.A.C. (Travail de rue/Action communautaire). Mme Fournier Diallo est membre du Barreau du Québec depuis 2007 et elle possède un baccalauréat en droit.

Francine Dupuis

Membre du conseil d'administration

Mme Dupuis est Présidente-directrice générale adjointe du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, depuis 2015. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ainsi que d'une maîtrise en administration publique et possède une solide expérience de gestion dans le réseau de la Santé et des Services Sociaux. Mme Dupuis a également acquis une connaissance approfondie des enjeux cliniques (santé physique, mentale et services sociaux) propres au réseau dans laquelle elle évolue.



Benoît Pagé

Membre du conseil d'administration

Après une carrière d'enseignement en sociologie, M. Pagé devient directeur des études avant d'être nommé directeur général du Collège Ahuntsic, de 2013 à 2015. Il est actuellement directeur du Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle, un réseau de chercheurs, d'enseignants, de professeurs et de gestionnaires provenant de douze cégeps et de sept universités situées sur l'île de Montréal. M. Pagé détient un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en sociologie et a complété sa scolarité pour le doctorat dans la même discipline.

Marcel Savard



Membre du conseil d'administration

Policier à la Sureté du Québec durant 38 ans, dont plusieurs années à titre de directeur général adjoint, M. Savard est un spécialiste en sécurité, en mesures d'urgence et en lutte contre le terrorisme. Depuis 2015, il est professeur titulaire à l'École de police du Québec et agit aussi comme consultant-analyste en opérations policières à la société Radio-Canada. M. Savard est diplômé de l'Université de Virginie, du FBI Academy et du Collège canadien de police.

Alisha Wissanji

Membre du conseil d'administration



Mme Wissanji est notamment fondatrice de L'École des Grands, un programme parascolaire, et de la Fondation W, un organisme à but non lucratif dont la mission est de contribuer à l'égalité des chances et de donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite scolaire pour prévenir et réduire la pauvreté. S'impliquant bénévolement dans plusieurs organismes d'intérêts publics, elle est récipiendaire de plusieurs prix dont celui de la mention d'honneur de l'Association de Pédagogie Collégiale (AQPC). De plus, titulaire d'un doctorat en physique et d'un post doctorat en mathématiques et statistiques, Mme Wissanji est également professeure et chercheure au Cégep Marie-Victorin.

Samuel Tanner

Membre du conseil d'administration



M. Tanner est professeur agrégé à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et chercheur au CÉ-RIUM en études internationales. Ses expertises de recherche se concentrent sur l'impact des technologies sur la sécurité, l'extrémisme violent et les mouvements sociaux, la culture numérique et sécurité, ainsi que la police transnationale. M. Tanner est titulaire d'un doctorat en criminologie.

2019 en chiffres

135



accompagnements et

383

heures
investies



89

Demandes
médias



58

Séances de
formation et
présentations



35

Activités dans la
communauté

63 883

Vues sur nos
médias sociaux



4 225

Personnes rejointes dans le
cadre de nos activités



10 845

Visites sur
nos sites web



14

Visites de délégations

111

Demandes d'assistance*
ou signalements**



* Signalement : une personne qui nous fait part d'une situation.

** Demande d'assistance : une personne qui requiert notre soutien à propos d'une situation ou d'un individu dans son milieu.

Un agir commun, au service de tous

Introduction

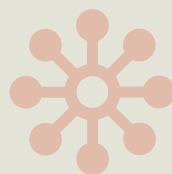
Pôle d'expertise en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) a su s'ancrer, depuis 2015, comme une ressource incontournable dans le paysage québécois. Plus que jamais les services, les outils et les contenus développés par les équipes du CPRMV s'avèrent mobilisés par les citoyens et les professionnels à Montréal et dans l'ensemble du Québec. En cinq années d'existence, le CPRMV a su forger une philosophie inédite et proposer un modèle innovant dans un domaine où tout était à construire. Par la créativité et le travail passionné sans relâche de ses équipes, notre organisme a su bâtir une reconnaissance auprès des acteurs institutionnels et du grand public. La qualité de son action et de ses ressources se révèle un marqueur du succès du CPRMV, un constat renforcé par le recours croissant à son expertise et celle de ses professionnels au-delà même du Québec.

Au cours de l'année 2019, le CPRMV a opéré un bilan de ses activités. Avec l'appui de la ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec, le CPRMV a choisi de prendre le temps de dresser un état des lieux de son mandat afin d'assurer un positionnement efficace et renouvelé au sein de « l'écosystème québécois » de prévention de la radicalisation menant à la violence. Qu'il s'agisse des outils (Baromètre des comportements, Alvéole, etc.), des actions de sensibilisation (campagne Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends!), des formations ou encore de la plateforme d'assistance Info-Radical et des stratégies d'accompagnement communautaire mises en œuvre auprès des personnes directement touchées par une situation de radicalisation et leurs proches, les actions

menées par le CPRMV offrent une réponse adaptée aux besoins identifiés par les professionnels et les divers milieux.

Ce bilan de fonctionnement constitue une opportunité de réflexion stratégique et institutionnelle permettant de renforcer le positionnement de premier plan du CPRMV et de se projeter vers une nouvelle phase de développement. Afin de répondre aux besoins constatés sur le terrain, notre organisme a choisi de recentrer ses actions dans une perspective communautaire, intervenant en complémentarité avec les autres acteurs institutionnels, qu'ils soient éducatifs, du réseau de la santé et des services sociaux ou encore universitaires, actifs sur cette problématique de la radicalisation menant à la violence au Québec. Le renforcement des axes de collaboration avec tous ces acteurs incontournables de la prévention s'inscrit dans une volonté renouvelée du CPRMV d'assurer une continuité de l'offre de services et surtout de créer de nouveaux liens et de nouvelles manières de tous collaborer.

Finalement, le processus de réflexion stratégique engagé cette année a permis d'esquisser de nouvelles pistes d'action reflétant à la fois les grandes tendances identifiées en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence et les besoins exprimés par les partenaires de terrain à travers le Québec. Ce rapport annuel 2019 présente à la fois un bilan des cinq années d'existence de l'organisation et un aperçu des orientations qui fondent (et fonderont) l'action du CPRMV au cours des prochaines années.





Panorama des activités et réalisations



Relations médias, communication et visibilité institutionnelle

Acteur de référence au Québec sur les thématiques associées à la radicalisation menant à la violence et aux actes motivés par la haine, le CPRMV est régulièrement interpellé par les médias en raison de son expertise et de son mandat. En parallèle, l'organisation a mis en œuvre divers dispositifs visant à assurer une visibilité institutionnelle et en vue de communiquer ses actions auprès du grand public et des professionnels.

Répartition géographique des interventions médias



Médias : partager une information juste sur des problématiques complexes

Le CPRMV a continué en 2019 de répondre aux demandes médias qui lui ont été adressées par les médias du Québec et à l'international. Parmi les thématiques ayant fait l'objet d'un intérêt récurrent de la part des médias cette année, on retrouve :

- ▶ La montée de l'extrémisme de droite au Canada et à l'international (attentat de Christchurch) et ses conséquences ;
- ▶ Les conséquences de l'attentat de la Grande Mosquée de Québec deux ans après et les comportements haineux ou hostiles à l'égard des musulmans au Québec ;
- ▶ Les crimes et les incidents haineux au Québec (tendances, mécanismes de comptabilisation, mesures de prévention et dispositifs en place, etc.) ;
- ▶ Les discours haineux en ligne et les stratégies de prévention au Québec ;
- ▶ La prévention de la radicalisation menant à la violence et les initiatives innovantes ;
- ▶ Les enjeux (légaux, politiques, ou opérationnels) entourant la gestion des « retournants » canadiens et les « bonnes pratiques » de prise en charge et d'accompagnement pouvant être mises en œuvre ;
- ▶ La manosphère et les mouvements antiféministes extrémistes ou les gestes violents commis par les *Incels**.

Au total, ce sont

89

demandes médias

qui ont été reçues en 2019 par le CPRMV.

Elles ont donné lieu à

58

interventions médias.

* Acronyme pour qualifier les personnes qui se disent « célibataires involontaires ».

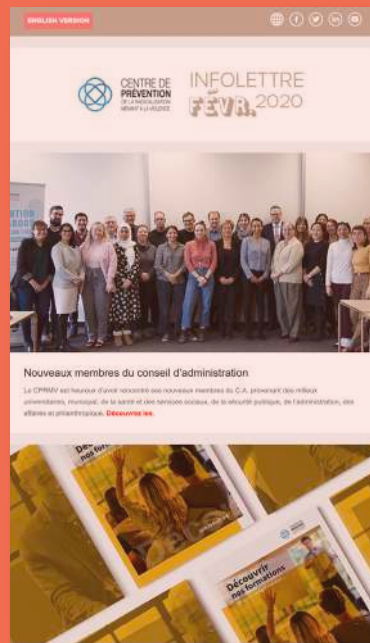
Site web et réseaux sociaux : mobiliser autour du CPRMV et de ses actions



10 845
visites (info-radical.org)



10
infolettres



Partenariats et échanges d'expertise : partager le savoir-faire du CPRMV

Au cours de 2019, le CPRMV a également répondu à **66 demandes d'échanges d'expertise** en provenance d'acteurs locaux et internationaux. Voici quelques exemples.

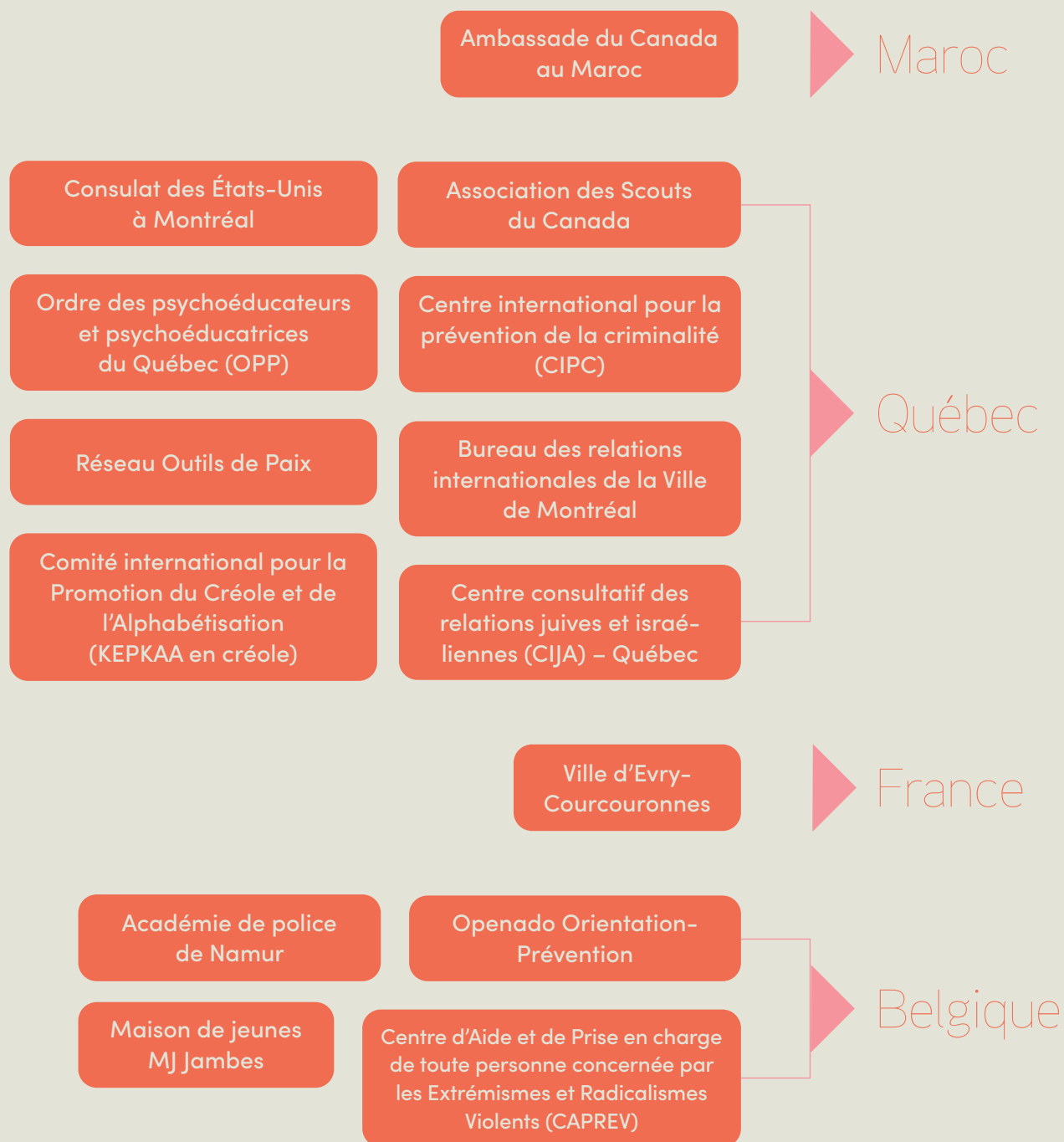
QUÉBEC

- ▶ Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
- ▶ Forum jeunesse de l'île de Montréal
- ▶ Forum jeunesse de Saint-Michel
- ▶ Mosquée NDG à Montréal
- ▶ Centre culturel marocain
- ▶ Réseau pour la paix et l'Harmonie
- ▶ Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
- ▶ Conseil canadien des femmes musulmanes
- ▶ RAPS (Recherche Action sur les Polarisation sociales).

International

- ▶ Services pénitenciers de Catalogne (Espagne)
- ▶ Mission de lutte contre la radicalisation violente CP Poitiers-Vivonne - Direction interrégionale des Services pénitentiaires de Bordeaux (France)
- ▶ PREVENT (Royaume-Uni)
- ▶ Ville de Charleroi, Direction de la Prévention et de la Sécurité (Belgique)
- ▶ Institute for Strategic Dialogue (ISD) (Royaume-Uni)
- ▶ Counter-Terrorism Preparedness and Societal Resilience (CTPSR), Ville de Londres (Royaume-Uni)
- ▶ Université de Sienne (Italie)
- ▶ Polish Platform for Homeland Security (Pologne)
- ▶ Centro SVILUPPO CREATIVO (Italie)
- ▶ GCTF Countering Violent Extremism (CVE) Working Group (International)
- ▶ Eurométropole de Strasbourg (France)
- ▶ Gouvernement du Pays basque (Espagne)

L'équipe du CPRMV a pu accueillir dans ses locaux **14 visites de délégations** locales et internationales d'acteurs communautaires et institutionnels.



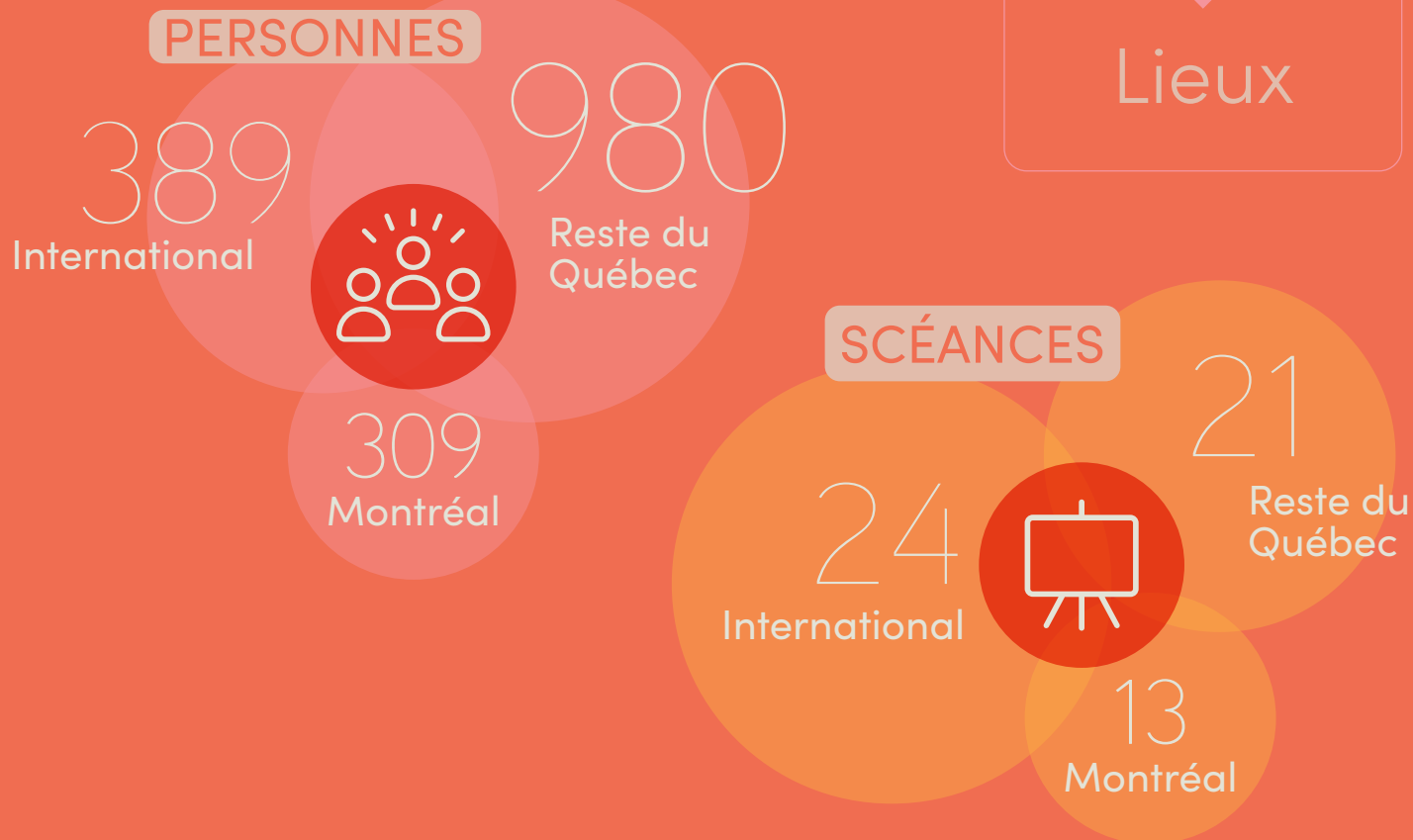
Formations : affiner une mission éducative nécessaire

Une offre de formation bonifiée pour les professionnels et le grand public

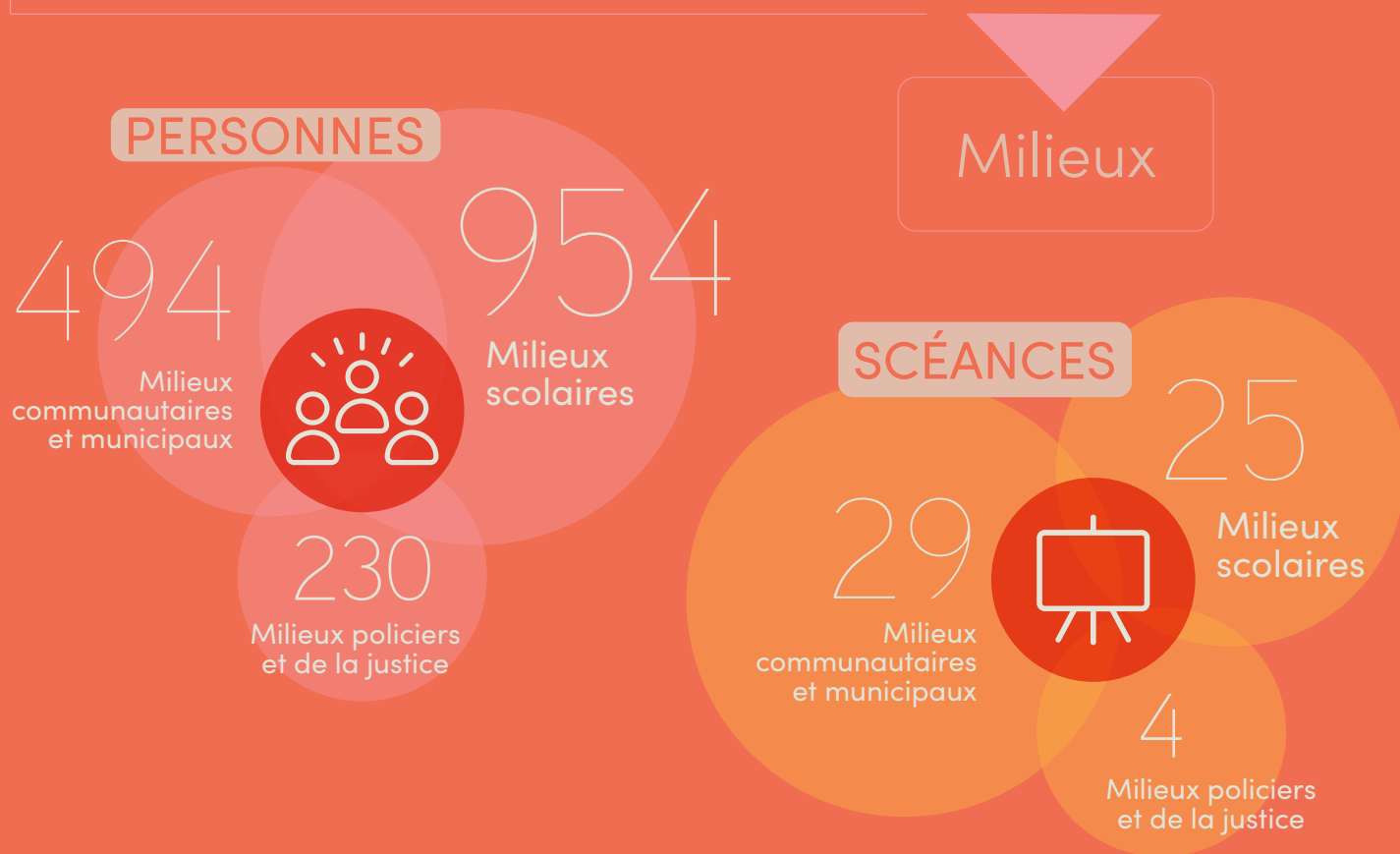
Avec pas moins de 10 000 personnes formées depuis 2015, le CPRMV a consolidé ses acquis afin d'assurer une diffusion encore plus efficace

de son offre de formation et de ses outils pédagogiques. Afin d'assurer sa pertinence et son actualité, l'offre de formation du CPRMV a été revue au cours de l'année écoulée afin de cibler les activités d'éducation et les publics les plus porteurs dans le cadre de son mandat. Fort de son approche andragogique, le CPRMV continue d'offrir des formations mettant en équilibre connaissances scientifiques, témoignages et mises en situation pédagogiques.

En 2019, ce sont **1678 personnes** qui ont été rejointes par le moyen de **58 séances** de présentation et de formation organisées à travers le Québec et à l'international.



En 2019, les milieux qui ont accueilli les séances de présentation et de formation du CPRMV sont (par ordre décroissant): Les milieux communautaires et municipaux, les milieux scolaires, policiers et ceux de la justice.



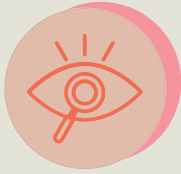
Des formations reconnues par les ordres professionnels au Québec

En 2019, le CPRMV a procédé à l'accréditation de certaines de ses formations par divers ordres professionnels au Québec. Ainsi, les formations « Comprendre, reconnaître et prévenir la radicalisation menant à la violence » et « Alvéole : L'analyse interdisciplinaire d'une situation de radicalisation menant à la violence » sont désormais reconnues par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) ainsi que par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ).

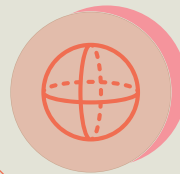
Un partenariat avec l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) a aussi mené à l'accréditation de la formation « Prévenir la radicalisation menant à la violence en milieu de travail » ainsi qu'à la cocréation du « Guide d'information destiné aux gestionnaires. Prévenir la radicalisation menant à la violence en milieu de travail », un document informatif ayant pour objectif d'aiguiller les gestionnaires sur leur rôle en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence ainsi que des clés de compréhension à l'égard de ce phénomène.

Accompagnement communautaire : écouter, orienter et soutenir

Principes fondamentaux d'accompagnement
communautaire privilégiés par le CPRMV



Établir les pistes d'action
afin d'accompagner la
personne concernée, ses
proches ou les profession-
nels impliqués.

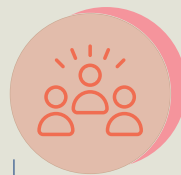
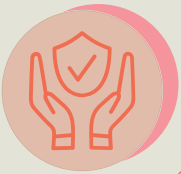


Considérer les diverses
dimensions de la vulnérabi-
lité d'un individu (sphères de
vie, facteurs de risque, etc.)



Maintenir une
écoute active.

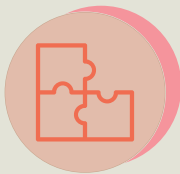
Favoriser un
climat de
confiance.



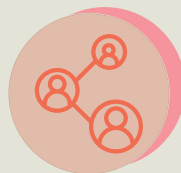
Consulter et impliquer
(au besoin) l'entourage de la per-
sonne concernée (famille, amis,
relations professionnelles, etc.)
afin de favoriser une meilleure compréhen-
sion de la situation visée.



Mobiliser les ressources d'aide en vue
d'accompagner la personne concer-
née (et potentiellement ses proches)
dans une démarche participative.



Faciliter l'intégration de l'individu concerné dans
la communauté à travers la mobilisation : mettre
en avant le développement des connaissances,
valoriser les compétences dans des activités ou
des projets de prévention.



Cartographier les facteurs de protection
pouvant être mobilisés chez l'individu et
dans son environnement (proches, acteurs
significatifs, acteurs de prévention, etc.).



Assurer (au besoin) un
suivi auprès de la per-
sonne concernée, de ses proches et
des professionnels impliqués.

135 accompagnements
et **383 heures**
investies

Trois niveaux d'accompagnement communautaire : collectif, de milieu et individuel

Cette approche d'accompagnement communautaire du CPRMV s'opérationnalise à trois niveaux : collectif, de milieux et individuel.

1

Accompagnement collectif

Ce type d'accompagnement vise à soutenir des espaces de vie (quartiers, villes, etc.) pouvant être confrontés à des situations de radicalisation ou à des comportements à caractère haineux.



2

Accompagnement de milieux

Ce type d'accompagnement vise à soutenir des milieux (écoles, établissements carcéraux, etc.) confrontés à des situations de radicalisation ou à des comportements à caractère haineux.



3

Accompagnement individuel

Ce type d'accompagnement vise à soutenir des individus ou leurs proches confrontés (ou ayant pu l'être) à des situations de radicalisation ou à des comportements à caractère haineux (en tant que victime ou auteur)..



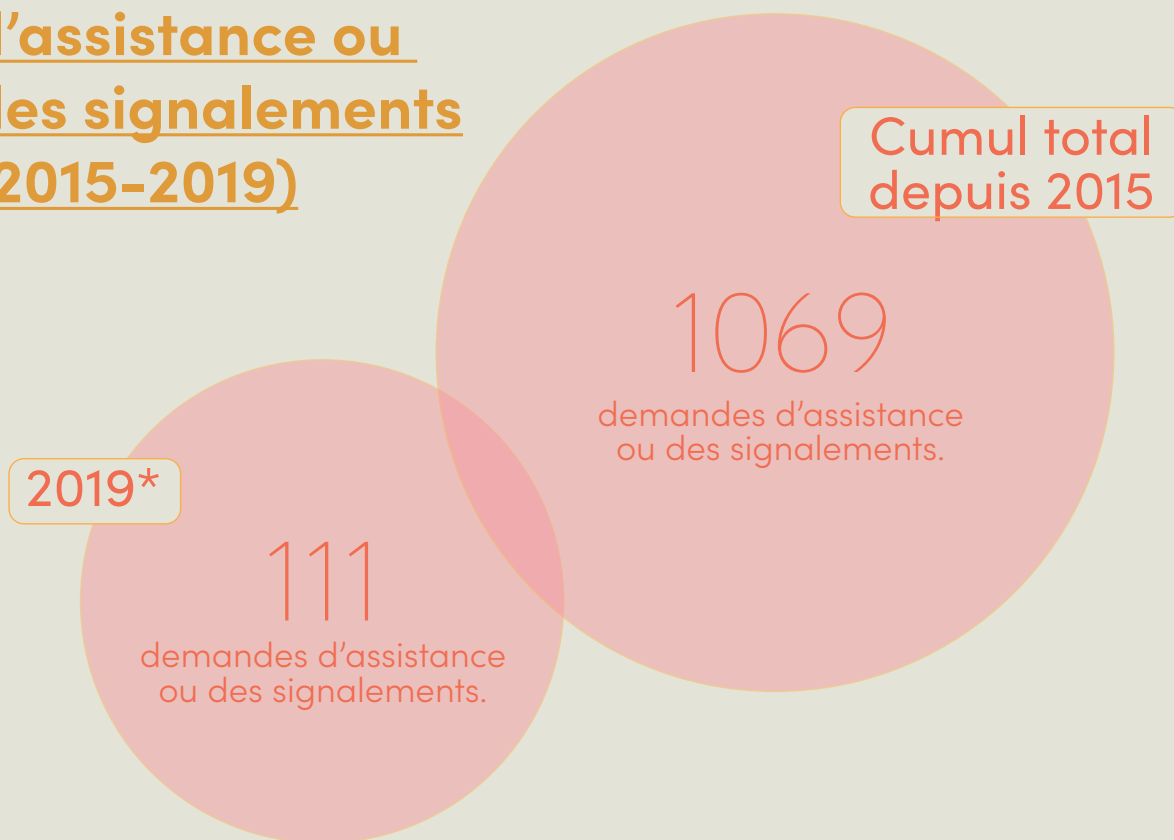
Bien que classés distinctement à des fins explicatives, ces trois niveaux s'avèrent bien souvent interreliés et interdépendants.



Plateforme Info-Radical - Statistiques 2019

En 2019, la plateforme Info-Radical du CPRMV a reçu 111 demandes d'assistance ou des signalements concernant des situations de radicalisation ou des actes à caractère haineux. Ces chiffres s'ajoutent à ceux des années précédentes. Depuis 2015, ce sont 1069 demandes d'assistance ou des signalements qui ont été reçus par le CPRMV. Bien qu'en légère baisse comparativement aux années antérieures, ce chiffre illustre une diversité de besoins d'assistance et de soutien de la part des citoyens et des professionnels à Montréal ainsi que dans l'ensemble du Québec.

Demands d'assistance ou des signalements (2015-2019)



Au 31 décembre 2019 sur les 111 demandes d'assistance ou signalements traités, 19 demeuraient des dossiers actifs nécessitant la continuité d'un travail d'accompagnement de la part du CPRMV. Si la majorité des demandes d'assistance ou des signalements (**83**) a été reçue par l'entremise de la ligne d'appel gratuite, une part de plus en plus importante (**28**) provient d'autres canaux, incluant des contacts directs auprès des professionnels du CPRMV ou des sollicitations dans le cadre de formations, d'ateliers de sensibilisation ou d'activités de mobilisation communautaire.

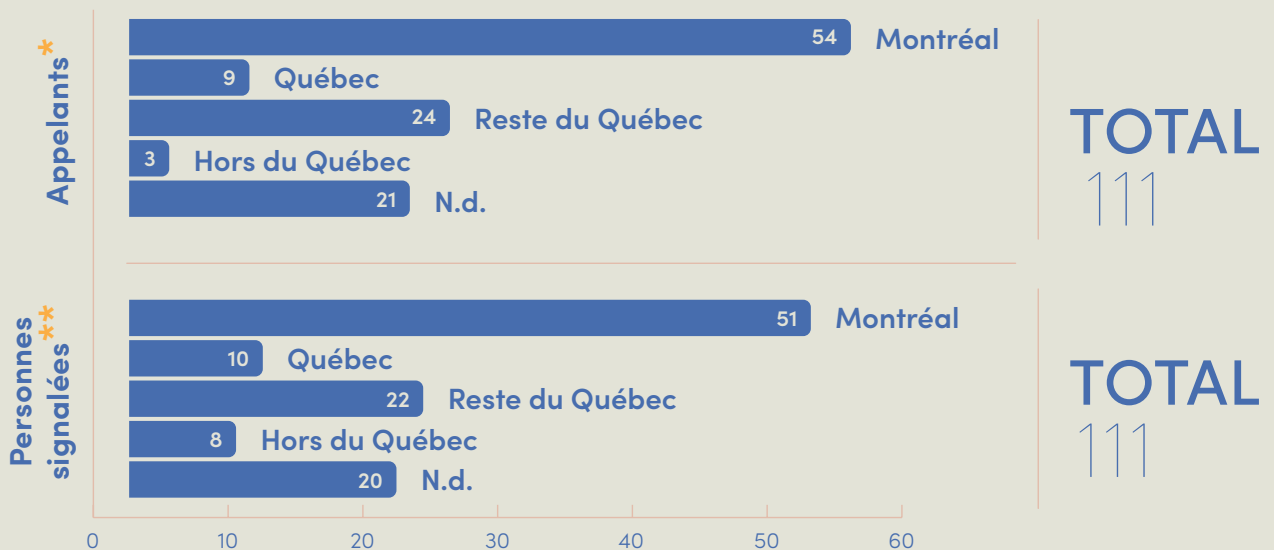
- * **1** Le nombre peut fluctuer selon le contexte politique et les couvertures médiatiques.
- 2** Une demande d'assistance ou de signalement peut représenter plus qu'une personne accompagnée. Voir les différents niveaux d'accompagnements du CPRMV (p.55).

Type de demandes d'assistance ou de signalements en 2019



La variété des types de radicalisation qui s'illustre dans les demandes d'assistance ou signalements traités permet de valider l'importance pour notre organisation de continuer à aborder tous les types de radicalisation pouvant mener à la violence.

Nombre de demandes d'assistance ou de signalements par région en 2019

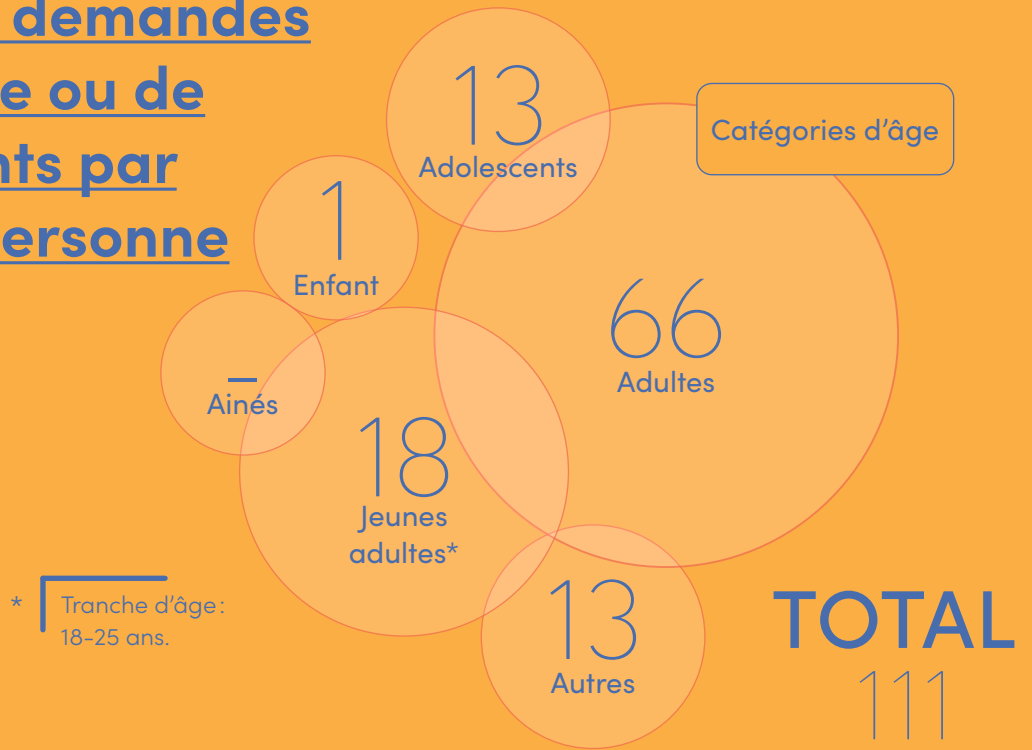


La diversité géographique de provenance des demandes d'assistance ou des signalements traités par le CPRMV conduit notre organisation à renforcer, plus que jamais, son travail de réseautage auprès des partenaires locaux afin d'être en mesure d'élargir son réseau d'acteurs de prévention de la radicalisation pouvant mener à la violence dans l'ensemble de la province.

* Appelants : personne qui fait appel à nos services.

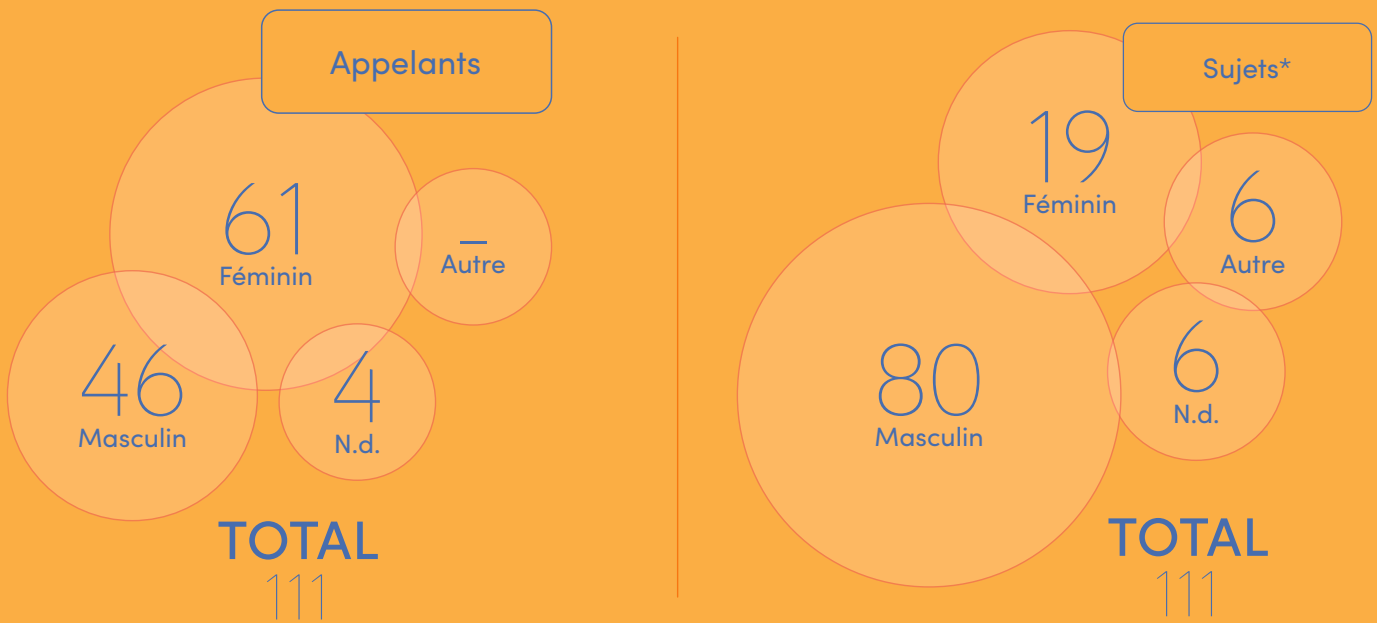
** Personnes signalées : pour qui l'appelant nous contacte.

Nombre de demandes d'assistance ou de signalements par âge de la personne signalée en 2019



Nombre de demandes d'assistance ou de signalements par genre en 2019

Rapport annuel abrégé 2019



* Sujets: personne ou situation pour qui l'appelant a fait appel à nos services.

Rapport annuel
abrégé 2019



CENTRE DE
PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

Prévention d'abord!

**Ligne
d'assistance**

Montréal: 514 687-7141
Ailleurs au Québec: 1 877 687-7141
C'est confidentiel!

Un agir
commun,
au service de **tous**

info-radical.org